

Berce du Caucase

Giant Hogweed
Riesen-Bärenklau



Nom scientifique

Heracleum mantegazzianum Somm. et Lev.
Famille des Apiacées (= Ombellifères)

Type biologique et période de floraison

Plante pluriannuelle (qui fleurit la 3^e ou 4^e année après germination, puis meurt), dont la tige fleurie peut atteindre 4 m de hauteur, ce qui en fait la plante herbacée la plus grande d'Europe ! Cette floraison très spectaculaire intervient en juin-juillet.

Milieu d'accueil

Talus, terrains vagues, bord des routes, friches, berges des cours d'eau, parfois prairies fraîches, parcs et jardins.

Origine géographique

Caucase

Modalité d'apparition en Europe

Introduite au XIX^e siècle en Europe du Nord et de l'Ouest comme plante ornementale, elle s'échappe des jardins botaniques et devient invasive à partir des années 1950-70.

Distribution actuelle en Europe et en Lorraine

Largement répandue dans le Nord-Ouest de l'Europe, où sa présence est depuis longtemps problématique dans certains pays, elle semble poursuivre sa progression vers les contrées limitrophes, en empruntant des voies de communication telles que les autoroutes.

En Lorraine, en dehors des jardins où la plante est parfois cultivée (en particulier dans l'agglomération de Nancy), les populations semblent encore assez localisées, mais visiblement en expansion. Il est à noter que la Berce du Caucase est invasive en Rhénanie-Palatinat et Sarre, deux régions allemandes toutes proches ...

Reproduction et modes de propagation

La plante se reproduit par graines, chaque pied pouvant en produire plus de 10 000 ! Celles-ci sont ensuite disséminées par le vent, l'eau et surtout l'Homme.

Impacts sur l'environnement

Espèce très compétitive par sa croissance rapide et sa grande taille, elle élimine de nombreuses plantes indigènes.

Elle constitue en outre un problème de santé publique par son caractère fortement photo-allergisant : en effet, un contact avec n'importe quelle partie de la plante suivi d'une exposition au soleil peut provoquer de graves brûlures de la peau.

Modalités de contrôle ou d'éradication

L'arrachage manuel des jeunes plants peut être pratiqué sur de faibles populations, en se protégeant la peau de tout contact avec la plante. Un fauchage répété des plantes avant floraison conduira à leur élimination totale et réduira progressivement la banque de semences du sol.

Le contrôle de cette espèce exotique envahissante par un pâturage ovin ou bovin est également possible, ces animaux étant capables de consommer la Berce du Caucase au stade végétatif.

Photographies : Guy Sez nec / CJBN

